

www.e-rara.ch

Traité théorique et pratique de l'art de bâtir

Rondelet, Jean Baptiste

Paris, 1812-1814

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 8949

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-45709>

Sommaire ou table des objets contenus dans le premier livre du traité de l' art de batir.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

SOMMAIRE

OU

TABLE

DES OBJETS CONTENUS DANS LE PREMIER LIVRE

DU TRAITÉ DE L'ART DE BATIR.

CE livre est divisé en deux sections. La première présente une idée générale de l'art de bâtir perfectionné par les Grecs, qui lui donnèrent le nom d'architecture. Étendue de cette science; son véritable objet; sa division en trois classes, sous les noms d'architecture civile, architecture militaire et architecture navale; objet de chacune de ces classes, pages 1, 2 et 3.

Les Égyptiens, les Grecs et les Romains se sont illustrés par la grandeur, la magnificence et la solidité de leurs édifices. Estime que les Grecs et les Romains ont fait de l'architecture; connaissances que cette science exige; abus qui résultent du défaut de ces connaissances, pages 3, 4, 5 et 6.

Manière de bâtir des anciens Romains, plus simple et plus économique que la nôtre. Fausse idée qu'on paraît avoir de l'architecture; en quoi elle diffère de la peinture et de la sculpture; quel est son véritable but; elle comprend trois parties principales, qui sont la distribution, la décoration et la construction; définition de chacune de ces parties, pages 7 et 8.

Causes qui contribuent à rendre la construction des édifices extrêmement coûteuse; avantage qui résulterait pour le Gouvernement de favoriser également ceux qui se distinguent dans les trois parties de l'architecture; d'établir un professeur pour chacune, et des concours qui pourraient être alternativement sur la décoration, la distribution et la construction, pages 7, 8, 9 et 10.

TOM. I.

II *

La seconde section est divisée en seize articles. Le premier traite des pierres en général distinguées en quatre classes, pages 10 et 11.

Le second, des pierres argileuses, page 11

Le troisième, des pierres calcaires, page 12.

Le quatrième des pierres gypseuses, du gypse feuilleté, du faux albâtre, pages 13, 14 et 15.

ARTICLE V. Des pierres scintillantes, des grès, des pierres de meulières et des roches composées, pages 16, 17, 18 et 19.

ARTICLE VI. Des granites antiques, et de leur emploi chez les anciens. Nature du granite, origine de ce nom : comment appelé par les Grecs, et les Romains : les Égyptiens sont les plus anciens peuples qui aient fait usage du granite ; raisons qui ont pu déterminer à employer cette matière ; époque où l'on a commencé à l'employer, nom de celui à qui l'on attribue cette invention ; anciennes carrières de granite d'Égypte ; manière de les exploiter par blocs à moitié détachés, pages 20, 21 et 22.

Des obélisques de granite tiré d'Égypte ; de celui qui fit élever le premier ; obélisques de Sésostris, leurs grandeurs ; ce que signifiaient les hiéroglyphes gravés dessus, page 22.

Obélisques du fils de Sésostris, leurs grandeurs ; lieu où ils furent élevés, pages 22 et 23.

Obélisques du fils de Sothis, de Ramisès ou de Rhamessès, leurs grandeurs ; nombre d'hommes employés pour transporter le dernier ; moyen singulier employé pour obliger les architectes chargés de cette opération à prendre toutes les précautions nécessaires pour réussir ; admiré par tout le monde à cause de sa grandeur ; épargné par Cambyse, pages 22 et 23.

Obélisques de Smarès et Erapius ; leurs grandeurs.

Obélisque de Nectanebis élevé par Ptolémée Philadelphie ; sa grandeur ; moyen que l'architecte employa pour le transporter ; lieu où il fut placé, pages 23 et 24.

Obélisques de Mestrès, placés devant le temple de César à Alexandrie.

Premier obélisque transporté à Rome du temps d'Auguste, et placé dans le grand cirque; second obélisque placé au Champ-de-Mars; troisième obélisque placé au milieu du cirque de Néron, page 24.

Obélisque du Champ-de-Mars, restauré et relevé par Pie VI, à la place de *Monte-Citorio*, page 25.

Obélisque de la place de Saint-Pierre du Vatican, ses dimensions, son poids, par qui élevé, ce qu'il en coûta, pages 28, 29 et 30.

Obélisques du mausolée d'Auguste, leurs grandeurs, par qui élevés, page 30.

Obélisque de Sainte-Marie-Majeure; ses dimensions.

Obélisque de *Monte-Cavallo*; des jardins de Salluste, à qui attribué; ses dimensions; par qui relevé; lieu où il est placé, pages 31, 32, 33 et 34.

Obélisque de Saint-Jean-de-Latran; par qui transporté à Rome, lieu où il fut placé; ses dimensions, son poids; moyens dont on se servit pour le restaurer et l'élever, page 35 jusqu'à 42.

Obélisque de la place Navone; par qui transporté à Rome; lieu où il fut placé; par qui relevé et restauré; ses dimensions, page 42.

Obélisque Barbérini, obélisque de la place du Panthéon de Rome, obélisque de Médicis; de la place de la Minerve; leurs dimensions, pages 43, 44 et 45.

Obélisque de Constantinople, par qui élevé, d'où il fut tiré; ses dimensions; ses inscriptions, les bas-reliefs de son piédestal, page 45.

Obélisque d'Arles; ses dimensions; à qui attribué, par qui relevé; son poids, et les moyens employés pour le dresser, page 48.

Obélisques qui sont encore en Égypte. Obélisques d'Alexandrie, appelé aiguille de Cléopâtre, d'Héliopolis, de Thèbes, leurs dimensions, page 48.

Explication de la planche première, représentant tous les obélisques connus, page 50.

ARTICLE VII. Des coudées et autres mesures antiques qui ont rapport aux obélisques et autres monumens dont il est question dans les anciens auteurs, page 51.

Discussion sur l'ancienne coudée d'Égypte, sur celle du nilomètre ou mékias, sa mesure selon Gréaves, selon Fréret, Paucton, selon une mesure orientale, page 52.

Déduite de la grandeur du méridien, comparée au mètre. Le nilomètre du Caire est un ouvrage des Arabes. Irrégularité de ses divisions; mesure des seize coudées prises par l'ingénieur le Père, de l'institut d'Égypte, page 55.

Grande coudée, coudée moyenne; mesures égyptiennes; selon Héron, page 56.

Pied égyptien; pied philétérien; coudée de 32 doigts, de 24 doigts; coudée lithique ou xilopristique; pied italique, page 58.

Orgie ou brasse; rapport de ces différentes mesures entre elles, pages 57 et 58.

Du pied romain, page 59.

Sa grandeur selon différens auteurs, selon différentes mesures antiques; déduite de plusieurs parties d'édifices antiques et monumens de Rome; tableau comparatif à ce sujet, page 63.

Comparaison du pied romain avec la mesure du temple de Minerve à Athènes, appelé *hekatopedon*, page 64.

Détermination de la grandeur des pieds et coudées, égyptien, philétérien, grec et romain, page 65.

Tableaux des obélisques dont les grandeurs sont exprimées en grandes coudées et en coudées lithiques dans les anciens auteurs, évalués en mètres et pieds de Paris, page 67.

Remarques sur ces évaluations et indications de la coudée qui paraît la plus convenable; tableau des obélisques de granite connus, avec leurs dimensions exprimées en coudées moyennes, pieds de Paris et mètres, page 71.

Blocs de granite d'une grandeur extraordinaire employés par les anciens Égyptiens, indépendamment des obélisques, page 72.

Chapelle monolithe, ou d'une seule pierre, de Saïs, celle de Buto; leurs dimensions, leur cube, leurs poids. Moyens dont les anciens ont pu se servir pour les transporter, page 72.

Expériences faites à ce sujet, page 75.

Application du résultat de ces expériences, page 77.

Remarques sur les rouleaux, les boules, les cabestans et les surfaces sur lesquelles on traîne les corps pesans, page 79.

Expérience sur la force nécessaire pour faire monter un solide sur un plan incliné, page 80.

Application du résultat de ces expériences à la pierre qui servait de couverture à la chapelle du temple de Buto, à celle qui formait la chapelle de Saïs, et au transport de l'obélisque de Rhamesès, pages 81 et 82.

Des colonnes de granite d'une seule pièce, de celle d'Alexandrie, appelée colonne de Pompée; discussion à ce sujet; ses dimensions, son cube, son poids: genre d'architecture de son piédestal, de sa base, de son chapiteau, pages 83 et 84.

Des colonnes égyptiennes: celles de granites paraissent avoir été faites sous le règne des empereurs. Colonne de granite de Montecitorio transportée d'Égypte par Trajan, page 85.

Colonne de marbre blanc d'une seule pièce, du temple de la Paix, comparée à celle du portail du Panthéon français; colonne de granite du Panthéon de Rome, de Saint-Paul hors les murs, des Thermes de Caracalla, colonne de Florence; pays d'où les anciens tiraient leurs colonnes de granite. C'est à la quantité de colonnes de toutes grandeurs qui arrivaient à Rome, qu'il faut attribuer le grand usage qu'ils en faisaient pour leurs portiques, péristyles et grandes salles: c'est la quantité de colonnes qui se trouvaient à Rome à l'époque où l'on commença à bâtir des églises, qui fit adopter la forme de Basilique; avantage des colonnes comme points d'appui, par leur solidité, leur forme et le peu de place qu'elles occupent: usage qu'on en a fait à Milan, à Florence, et qu'on pourrait en faire à Paris, pages 85 et 86.

Figures colossales de granite des Égyptiens; de la statue de Memnon, architraves et plafonds d'une seule pièce, pages 85 et 86.

ARTICLE VIII. Granites d'Europe les plus connus; granites d'Italie, de France, et expériences pour connaître la dureté des granites. Il se trouve des granites en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Russie, etc. Rocher de granite qui a servi de sous-bassement à la statue de Pierre-le-Grand à Saint-Petersbourg; ses dimensions, son poids, et moyens dont on s'est servi pour le transporter; évaluation de la force mise en œuvre, comparée au poids, pesanteurs de différentes espèces de granite, page 89 à 103.

ARTICLE IX. Des porphyres et marbres antiques; nature du porphyre et de ses différentes espèces; lieux d'où les anciens le tiraient; sa dureté; si les anciens avaient un secret pour le travailler; moyen trouvé par Côme de Médicis, pour donner aux outils une trempe assez dure; emploi du sang de bouc; insuffisance de tous ces moyens prouvée par l'oubli; réflexions à ce sujet; époque où l'on paraît avoir commencé à travailler le porphyre; des colonnes, des tombeaux, des cuves les plus remarquables, faits avec cette matière, page 104 à 108.

Du vert antique, appelé ophite ou porphyre vert; colonnes faites de cette matière à Rome et à Venise; figure et buste en porphyre rouge; définition des marbres: ce nom convient à toutes les pierres qui peuvent recevoir le poli. Des marbres verts antiques tirés de Laconie, du mont Taygette, de ceux qui portaient les noms d'Auguste et de Tibère, du *Verdello*, du *Cipolino antico*, appelé par les anciens *Lapis Phrygius*; du jaune antique d'une seule couleur qui venait de Lacédémone; de la brèche jaune antique; colonnes de l'intérieur du Panthéon de Rome; autre brèche jaune imitant la Brocatelle Portor; colonnes de ce marbre; *Rosato antico*, brèche antique de Rome; marbre rouge appelé *Égyptium*, *Sinadicum* ou *Do-*

cingenum ; les marbres africains , ceux appelés par les Italiens , *Nero bianco* , *Lumachello* , *Pidochioso* , *Imboscato* , *Porta santa* ; le marbre appelé Cynite , le Numidique ; vasques des fontaines de la place du palais Farnèse à Rome ; marbres qu'on tirait de la Haute-Égypte , appelés Thébaïques ; des îles de Chio , colonnes de Sainte-Marie-Majeure , d'une seule pièce : marbres de Rhodes , d'Eubée , de Proconèse dans la Propontide appelée mer de Marmara , à cause de la quantité de marbres qu'elle fournissait. Des marbres blancs de Luna , de Paros , du mont Himète , de l'île de Bratia dans la Dalmatie , le Thasien , le *Lygdinus* , le *Coraliticus* , l'Arabique , le Cappadocien , qui était transparent ; du temple de la fortune *Seia* ; des marbres noirs et des basaltes antiques ; cuves et tombeaux ; de ceux de Stolpen de la chaussée des Géans , page 110 à 119.

Des albâtres antiques d'Arabie , de Syrie , d'Égypte , de Damas , de celui appelé *Onix* ; colonnes et statues faites de cette matière , pages 119 et 120.

Albâtres modernes d'Italie , de France ; porphyres , jaspes et serpentins , pages 119 , 120.

ARTICLE X. Marbres de France , rangés par série d'après leurs couleurs ; marbres blancs d'une seule couleur ; autres marbres où le blanc domine ; de deux couleurs , de trois , et de quatre , page 125.

Deuxième série des marbres bleus mélangés de deux , de trois , et de quatre couleurs , page 127.

Troisième série des marbres bruns , page 128.

Quatrième série des marbres gris de deux et trois couleurs , page 128.

Cinquième série des marbres jaunes de deux et trois couleurs , page 130.

Sixième série des marbres noirs d'une seule couleur , mélangés de deux , trois et quatre couleurs , page 131.

Septième série des marbres rouges mélangés de deux , trois et quatre couleurs , page 132.

Huitième série des marbres verts de deux et trois couleurs, page 136.

ARTICLE XI. Marbres d'Italie, rangés de même. Des marbres blancs et autres où cette couleur domine, page 137.

Marbres bleus, pages 137, 139.

Marbres jaunes à deux et trois couleurs, où le jaune domine, page 141.

Marbre à fond olive et olivâtre, de différentes nuances, page 143.

Marbres noirs et autres où le noir domine, page 144.

Marbres rouges, roses et roux mélangés, page 145.

Marbres verts et autres où cette couleur domine, page 147.

Marbres violets, Brocatelles, Diaspres, Lumachini, de différentes nuances, page 149.

ARTICLE XII. Marbres d'Espagne, d'Allemagne et d'Angleterre, rangés aussi selon leurs couleurs, page 150.

Colonnes précieuses des salles du Muséum des Antiques, et de la grande galerie des tableaux, page 154.

De l'emploi du marbre chez les anciens, page 156.

Pesanteur spécifique, et poids du pied cube de plusieurs espèces de marbres, page 158.

Observation à ce sujet, page 161.

ARTICLE XIII. Des pierres de taille; des marques apparentes de leur qualité, page 162.

ARTICLE XIV. Des différentes espèces de pierres de taille qui se trouvent en France, en suivant l'ordre des départemens en allant du nord au midi, distingués par numéros, page 164.

Département de Gemmapes, n°. 1.

De la Dyle, n°. 2, 6.

De la Meuse, n°. 3, 31, 32, 33.

Département du Nord, n°. 4, 7.

De la Roër, n°. 5.

Du Pas-de-Calais, n°. 8, 9.

De la Sarre, n°. 10.

Du Rhin-et-Moselle, n°. 11.

Du Mont-Tonnerre, n°. 12 jusqu'à 18.

Du Haut-Rhin, n°. 19.

Des Vosges, n°. 20, 21.

De la Meurthe, n°. 22, 23, 24.

De la Moselle, n°. 25, 26, 27.

De la Marne, n°. 28, 29, 30.

Des Ardennes, n°. 34, 35.

De la Haute-Marne, n°. 36.

De l'Aube, n°. 37.

De Seine-et-Marne, n°. 38.

De la Seine, n°. 39 jusqu'à 56.

De Seine-et-Oise, n°. 57 — 74.

De l'Oise, n°. 75 — 89.

De l'Eure, n°. 90, 91, 92.

De la Seine-Inférieure, n°. 93 — 97.

Du Calvados et de la Manche, n°. 98.

Du Finistère, n°. 99, 100, 101.

Du Morbihan, n°. 102, 103, 104.

Des Côtes-du-Nord, n°. 105.

D'Isle-et-Vilaine, n°. 106, 107, 108.

De la Mayenne, n°. 109.

De l'Orne, n°. 110.

De la Sarthe, n°. 111, 112.

De l'Eure-et-Loire, n°. 113.

De Loir-et-Cher, n°. 114, 115, 116, 117.

Du Loiret, n°. 118 — 123.

De l'Yonne, n°. 124.

De la Côte-d'Or, n°. 125.

Du Jura, n°. 126.

De la Haute-Saône, n°. 127.

- Département de Saône-et-Loire, n°. 128, 129, 130, 131.
De la Nièvre, n°. 132.
Du Cher, n°. 133.
De l'Indre, n°. 134, 135, 136.
D'Indre-et-Loire, n°. 137, 138, 139.
De Mayenne et Loire, n°. 140, 141, 142, 143.
Loire-Inférieure, n°. 144.
De la Vendée, n°. 145, 146.
Des Deux-Sèvres, n°. 147, 148.
De la Vienne, n°. 149, 150.
De la Haute-Vienne, n°. 151, 152.
De la Creuse, n°. 153.
De l'Allier, n°. 154.
Du Puy-de-Dôme, n°. 155.
De la Loire, n°. 155.
Du Rhône, n°. 156 — 165.
De l'Ain, n°. 166, 167.
Du Lac Léman, n°. 168, 169, 170.
Du Mont-Blanc, n°. 171.
De l'Isère, n°. 172, — 175.
Des Hautes-Alpes, n°. 176.
Du Var et des Alpes maritimes, n°. 177, 178.
Des Bouches-du-Rhône, n°. 179, — 182.
De Vaucluse, n°. 183.
Du Gard, n°. 184 — 192.
De l'Ardèche, n°. 193, 194, 195.
De la Drôme, n°. 196, 197, 198.
De la Haute-Loire, n°. 199, 200, 201.
De la Lozère, n°. 202.
Du Cantal, n°. 203, 204.
De la Corrèze, n°. 205, 206.
De la Dordogne, n°. 207.
De la Charente, n°. 208, 209.
De la Charente-Inférieure, n°. 210, — 222.
De la Gironde, n°. 223, — 233.

Département de Lot et Garonne, n°. 234.

Du Lot, n°. 235, 236, 237.

Du Gers, n°. 238, 239.

De la Haute-Garonne et de l'Aude, n°. 240 — 243.

De l'Hérault, n°. 244, — 250.

Des Pyrénées-Orientales, n°. 251.

De l'Arriège, n°. 252.

Des Hautes-Pyrénées, n°. 253.

Des Basses-Pyrénées; n°. 254, 255.

ARTICLE XV. Des principales pierres dont on se sert pour bâtir en Italie; pierres dures, page 196.

Piémont, n°. 256, 257.

Milanaïs, n°. 258, — 263.

Bressan, n°. 264, 265, 266.

Véronnais, n°. 267, 268.

Vicentin, n°. 269, — 275.

Pierres tendres, n°. 276, — 309.

Pierres de Toscane; n°. 310, — 313.

De Rome, n°. 314, — 319.

De Naples, n°. 320, — 326.

De Pestum, n°. 327.

De Sicile, n°. 328.

De Malte, n°. 329.

Première table dans laquelle se trouve la pesanteur spécifique, le poids du pied cube, et celui porté par des cubes de 25 centimètres et de 4 pouces de superficie de base, exprimés en kilogrammes et en livres, page 208 et suivantes.

Autre table comprenant les basaltes, les porphyres, les granites et différens marbres, page 212.

Observations sur les deux tables précédentes, pour faire voir le rapport des pesanteurs spécifiques avec les poids portés, page 215.

Table comprenant les pierres de Charenton, de Creteil, de Saint-Maur, d'Yvry, de Vitry, de Saint-Nom, de Fécamp, de Saint-Denis, de Saint-Cloud, de l'Abbaye du Val, de l'Isle-Adam, de Vernon, de Senlis, de Verbery, de Saint-Pierre-d'Aigle, Gamelon, de Tonnerre, de Conflans-Sainte-Honorine, Lambourde de Gentilly, de Saint-Maur, de Vergelée.